

Fête de la coquille Saint-Jacques en Baie de Quiberon

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action :

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan

N° SIRET : 539 274 464 00

Forme juridique : Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 9.00

Montant du budget Annuel en k€ : 790445.00

Representant de la structure demandeuse : LE NEZET Olivier, Président

Representant technique du projet : PIEL Jean, Chargé de communication , jpiel@bretagne-peches.org

Adresse postale : 13, boulevard Louis Nail 56100 Lorient

Adresse électronique : cdpmem56@bretagne-peches.org

Tel : 02 97 37 01 91

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

La pêcherie de coquilles Saint-Jacques du Sud Morbihan est constitutive de l'identité de ce territoire. Elle représente un chiffre d'affaires important pour la filière Pêche professionnelle. Pour certains navires, cette pêche peut constituer plus de 50% de leur chiffre d'affaires annuel. Si Quiberon est le principal port de débarquement pour la coquille Saint-Jacques, celle-ci est pêchée par l'ensemble des navires immatriculés dans les quartiers maritimes de Vannes et Auray. Cette pêcherie fait l'objet d'une gestion durable et responsable, encadrée par le CDPMEM 56, permettant ainsi

d'assurer la pérennité des gisements.

Par ailleurs la coquille Saint-Jacques de Quiberon est réputée des gastronomes pour sa qualité et la taille de sa noix. Elle souffre néanmoins d'un manque de reconnaissance.

Aussi, souhaitant de longue date mettre en valeur ce produit phare de la pêcherie, les pêcheurs professionnels ont sollicité le CDPMEM 56 pour organiser un événement permettant de mieux faire connaître la coquille Saint-Jacques du sud Morbihan, de valoriser leur métier et son attractivité, et de réaffirmer l'identité maritime du territoire. Cet événement s'inscrit dans un processus qui vise à terme à faire connaître les spécificités de la coquille Saint-Jacques de « Quiberon » et à entamer une réflexion sur une labellisation.

Cette fête, qui clôture la fin de la saison de pêche de la coquille, a vocation à s'inscrire dans le temps. Toutefois, le CDPMEM 56 et les pêcheurs n'ayant pas de recul sur ce type de manifestation, le présent dossier a pour objet de tester l'organisation d'un tel événement. En effet, il n'existe pas dans le Morbihan d'autres événements organisés par les pêcheurs professionnels valorisant une production. De même, alors que Quiberon constitue le deuxième port de débarquement du Morbihan, aucune manifestation n'y est organisée valorisant la pêche comme activité identitaire.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Le présent projet a pour objet la première organisation d'un événement qui est amené à devenir un rendez-vous annuel visant à promouvoir :

- Le produit coquille Saint-Jacques de Quiberon
- Le métier de pêcheur
- L'identité maritime du territoire et plus particulièrement de faire reconnaître la pêche comme une activité identitaire

Au-delà de ces objectifs à court terme, l'ambition de ce projet est d'initier une dynamique collective autour d'une meilleure valorisation de la coquille Saint-Jacques qui pourrait conduire à un projet de labellisation à plus long terme. En effet, la coquille de Quiberon reste pour l'instant peu valorisée et peu connue et ne fait l'objet d'aucune campagne de promotion

3 - Présentation resumée du projet

La Fête de la coquille Saint-Jacques se déroulera sur deux jours : le samedi 4 et le dimanche 5 mai 2019 à Quiberon. Le cœur de l'événement se déroulera sur le site de la criée de Quiberon. Il s'agit d'un événement grand public gratuit.

De nombreuses activités sont prévues pour faire découvrir la coquille Saint-Jacques et le métier de pêcheur :

- Deux grands repas de coquilles Saint-Jacques (samedi soir et dimanche midi)
- Des ventes en direct de coquilles Saint-Jacques
- Des cours de cuisine par un chef étoilé
- Des visites de bateaux de pêche
- La découverte des gisements où travaillent les pêcheurs
- Une exposition photos autour du thème de la pêche

S'agissant d'un événement grand public, des activités et des animations seront organisées :

- Pour les enfants : des activités ludiques et pédagogiques pour découvrir le monde de la mer
- Un grand concert le samedi soir, ainsi que des animations musicales tout au long du week-end
- Des démonstrations de sauvetage de la SNSM

- Un "Village de la Fête" va également être construit, qui accueillera sur des stands diverses entreprises régionales liées au secteur maritime qui pourront présenter leurs activités et leurs produits.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Auray, Crach, Erdeven, Étel, Hoedic, Île-d'Houat, Landévant, Plouharnel, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, La Trinité-sur-Mer, Locmaria, Le Palais, Sauzon

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique, C.C. de Belle Ile en mer

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Communal, Intercommunal, Pays, Départemental

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Indicateurs basés sur la fréquentation :

- Nombre de personnes ayant visitées les bateaux et ayant été embarquées sur les vedettes à passagers pour découvrir la pêche : 500
- Nombre de repas vendus : 1000
- Nombre de coquilles Saint-Jacques vendues et/ou consommées : 5 tonnes
- Nombre de bénévoles pêcheurs participants à l'événement : 50
- Nombre de spectateurs au grand concert du samedi soir : 4000

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Elaboration du concept et des contours de la manifestation	02/07/2018	De début juillet à fin octobre : Définition du concept et des contours de la manifestation Concertation avec les acteurs : pêcheurs professionnels ; mairie de Quiberon; AQTA, OT Définition prévisionnelle des moyens financiers et humains à mettre en oeuvre
Préparation de la fête	05/11/2018	Finalisation d'un plan d'implantation définitif de la manifestation Finalisation de la définition précise des moyens humains et financiers à mettre en oeuvre Définition des spécifications techniques et recherche de fournisseurs Définition du plan de communication et mise en oeuvre de ce dernier Recherche d'exposants Définition et mise en oeuvre de moyens techniques et logistiques Mobilisation des bénévoles
Fête de la coquille Saint-Jacques en Baie de Quiberon - Mise en oeuvre de la manifestation	03/05/2019	... Réalisation de la manifestation : les 4 et 5 mai 2019
Bilan de la manifestation	05/06/2019	Enquêtes auprès des parties prenantes sur le déroulement de la manifestation (exposants, bénévoles, pêcheurs, collectivités, ...) Rédaction d'un rapport synthétique d'évaluation de l'évènement

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

La manifestation se déroulera à Quiberon. Toutefois, cet événement a vocation à avoir une envergure départementale. Par ailleurs, elle concerne la pêcherie de coquilles Saint-Jacques de Quiberon. Les pêcheurs concernés ont des ports d'attache essentiellement basés sur les quartiers maritimes de Vannes et d'Auray correspondant à l'aire du GALPA d'Auray-Vannes.

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet s'inscrit dans la fiche action "Valorisation des produits savoir-faire et patrimoine". Il répond à plusieurs objectifs de la stratégie DLAL FEAMP du Pays d'Auray-Vannes :

- Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière
- Améliorer la connaissance et développer l'attractivité des métiers
- Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

Ce projet est innovant dans la mesure où il n'existe pas dans le Morbihan d'autres événements organisés par les

pêcheurs professionnels valorisant une production. De même, alors que Quiberon constitue le deuxième port de débarquement du Morbihan, aucune manifestation n'y est organisée valorisant la pêche comme activité identitaire. Par ailleurs, la coquille Saint-Jacques de Quiberon ne fait l'objet à ce jour d'aucune campagne de promotion. Pourtant elle demeure méconnue du grand public et est peu valorisée.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Organisateur de l'événement, le CDPMEM 56 est une organisation professionnelle. Il regroupe l'ensemble des pêcheurs professionnels ayant un navire immatriculé dans l'un des trois quartiers maritimes du département (Lorient, Auray, Vannes) ou ayant une entreprise de pêche dont le siège social est basé dans le Morbihan.

Par ailleurs, le projet est à usage collectif puisque l'événement a vocation à être fréquenté par le grand public (touristes, résidents) et les professionnels de la pêche.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les pêcheurs sont largement impliqués dans l'organisation de l'événement. Le COPIL est constitué de représentants de la commission coquilles Saint-Jacques. Par ailleurs, les pêcheurs professionnels seront sollicités en tant que bénévoles durant la manifestation (visite des bateaux, découverte de gisements, ventes de coquilles, repas, ...).

D'autres acteurs sont également impliqués tels que la municipalité de Quiberon, la criée, l'office de tourisme communautaire. Enfin il faut souligner que le projet s'inscrit dans la stratégie de la destination touristique.

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

La coquille Saint-Jacques de Quiberon est gérée de manière durable et responsable. Les dates et temps de pêche, ainsi que les engins de pêche, sont réglementés par le CDPMEM 56 pour assurer la pérennité des gisements. Chaque année, une évaluation des stocks est réalisée par l'IFREMER et le CDPMEM 56 afin de déterminer le calendrier de la campagne de pêche. Par ailleurs des réensemencements sont réalisés. Au cours de la Fête, des animations sont prévues pour mettre en valeur ces pratiques durables et responsables.

Concernant la manifestation en elle-même, une attention particulière sera portée à ce que son organisation respecte l'environnement : brochures sur papier issu de forêts gérées durablement, consommables (verres, assiettes...) recyclables, ...

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Conscient que l'aide du FEAMP n'est pas amenée à se renouveler, l'objectif de cette demande est d'évaluer la faisabilité financière de cette manifestation et de paramétrer les futures éditions. Par ailleurs, s'agissant d'une première dans le Morbihan, le recours uniquement à des financements privés est complexe faute de recul sur la fréquentation.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

L'objet de la manifestation est de promouvoir un produit (la coquille Saint-Jacques) qui représente un chiffre d'affaires non négligeable pour les navires morbihannais. Pour certains, la vente de coquilles peut même représenter jusqu'à 50 % de leur chiffre d'affaires.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Une évaluation de la manifestation sera réalisée à l'issue de l'opération. Ces résultats seront communiqués aux financeurs et également aux pêcheurs au travers de la commission coquilles du CDPMEM 56.

Par ailleurs, une communication est prévue sur l'événement : affiches, flyers, communication sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, site Internet, ...

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Non

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Location de matériel	14 350.00	9.36
Achats de consommables nécessaires au poste restauration	23 100.00	15.07
Concerts et animations musicales	29 000.00	18.92
Prestation d'assistance au pilotage l'événement	20 000.00	13.05
Communication	14 600.00	9.52
Prestation externe de sécurité	1 500.00	0.98
Prestation externe d'animation	3 000.00	1.96
Prestation externe technique et maintenance	1 500.00	0.98
Prestation externe affrètement de navires	4 000.00	2.61
Frais de personnel	35 000.00	22.83
Frais de fonctionnement	5 250.00	3.42
Prestations externe diverses	2 000.00	1.30
Total	153 300.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	2 500.00	1.63
Autofinancement privé	89 480.00	58.37
Europe - FEAMP - DLAL	61 320.00	40.00
Total	153 300.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 04/12/2018

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE SOUS RESERVES

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 49 720.00 EUR

Fond mobilisé Region : 10 000.00 EUR

Explication / Commentaires :

Olivier LE NEZET et Thierry JACOB, respectivement président et membre du conseil du CDPMEM 56 ne prennent part ni au débat ni au vote.

Suite à la présentation orale du porteur de projet, les membres de la commission mer et littoral confirment l'intérêt du projet pour les deux raisons suivantes :

- Le projet valorise le gisement de coquilles saint jacques de la baie de Quiberon, dont l'origine est méconnue, et ainsi contribue à valoriser l'identité maritime du territoire. Le projet est ainsi déjà inscrit dans la stratégie de la destination touristique Golfe du Morbihan Bretagne Sud.

- Ce type d'événement valorisant la coquille saint jacques n'existe pas sur le littoral de la Bretagne sud. Le projet est à l'initiative des pêcheurs d'Auray-Vannes et développe des partenariats avec les acteurs locaux (criste, restaurateurs, office de tourisme...).

Les membres de la CML soulignent toutefois l'importance du budget sollicité au regard de l'enveloppe disponible sur la fiche action DLAL FEAMP, bien que le porteur de projet précise que l'analyse des budgets des événements similaires en Bretagne montre que le budget présenté ici se situe dans la moyenne basse. Les membres décident de cibler l'aide FEAMP sur les actions liées à la promotion du produit et à l'attractivité des métiers. De ce fait, Il est décidé par les membres de la CML que l'assiette éligible retenue ne prendra pas en compte la dépense liée à l'organisation du concert, jugeant que celui-ci n'apporte pas de plus-value à la valorisation de la coquille Saint-Jacques de la Baie de Quiberon

En complément, les membres de la commission mer et littoral formulent les remarques suivantes :

- Il serait intéressant que la démarche de valorisation du produit se prolonge au-delà de l'événement aille plus loin en proposant des temps pédagogiques de sensibilisation sur l'année et en développant le volet territorial par une démarche de labellisation.
- une attention particulière devra être portée à la sécurité de l'événement et à l'intégration d'une démarche de développement durable dans l'organisation de la fête.

A la lecture de la grille de sélection : 8 critères sur 8 sont atteints.

Avis d'opportunité favorable sous réserve (à l'unanimité)

Montant DLAL FEAMP voté : 49 720 €. Ce montant est calculé sur la base du budget présenté duquel sont retirés les frais de concerts et animations musicales, soit 40% de 124 300 €.

Réserves à lever :

L'intégration d'une démarche de développement durable dans l'organisation de l'événement (déplacements, prévention et réduction des risques, accessibilité et handicap, restauration durable, déchets, eau & énergie, communication responsable, achats responsables, bénévolat, utilité sociale...).